

SEPTEMBRE 2018

**Le Sgen-CFDT défend un système éducatif fondé sur une mixité scolaire et sociale qui permette de viser l'égalité des chances entre élèves. Certaines mesures engagées lors de la relance de l'éducation prioritaire en 2013 vont dans le bon sens, notamment le renforcement des réseaux. Les batailles médiatiques actuelles ne doivent pas masquer les vrais enjeux.**

## LE SGEN-CFDT REVENDIQUE :

### Pour les personnels :

- **Un vrai traitement des questions d'attractivité des territoires.**
- Garantir des mesures d'accompagnement professionnel, ce qui implique de la confiance et du temps (formation, concertation...pour tout les personnels).
- Consolider les dispositifs de reconnaissance (pondération, indemnité, mesures de politique de la ville...).
- **L'égalité de traitement des personnels en éducation prioritaire** (prime AVS, AED...).
- **Faire confiance aux équipes.** Pouvoir décider collectivement et adapter localement les pratiques d'aide et d'accompagnement (choix des regroupements, dédoublement, concertation, co-intervention...)

### Dans les réseaux :

- **Une révision périodique de la carte des écoles et des collèges.** Tenir compte des évolutions de la population et des écoles orphelines

- **Un vrai travail avec les partenaires.**

Penser le parcours de l'élève avec l'ensemble des partenaires, dans et hors l'école

- **Le renforcement du soutien de santé sur ces réseaux** (AVS, infirmière, médecin scolaire...)

- **Le renforcement des moyens humains dans ces écoles et ces collèges** Améliorer l'encadrement et l'accompagnement des élèves (Rased, « Plus de maîtres que de classes », aide à la direction...)

- **Une application complète du référentiel pédagogique** et des outils associés

- **De ne pas concentrer les publics fragiles sur un même territoire.** Ne pas accumuler les dispositifs et structures d'inclusion sur les mêmes lieu

### Pour les élèves :

- **Une continuité des politiques d'Education prioritaire, jusqu'au lycée.** Prendre en compte au lycée (professionnel et général) les flux d'élèves issus de REP / REP+ pour l'affectation des moyens. Créer un référentiel spécifique lorsque ces flux d'élèves sont importants

- **L'amélioration de l'environnement de travail pour les personnels et des élèves.**